



AVIS

Approbation traité international Accord d'association entre l'Union européenne et la Géorgie

21 mai 2015

Demandeur	Ministre Guy Vanhengel
Demande reçue le	5 mai 2015
Demande traitée par	Assemblée plénière
Demande traitée le	21 mai 2015
Avis rendu par l'Assemblée plénière le	21 mai 2015

Préambule

Le présent projet d'ordonnance porte assentiment à l'Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs Etats membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part, fait à Bruxelles le 27 juin 2014.

L'Accord d'association vise à renforcer le dialogue politique, les liens économiques, la coopération en matière de justice, de liberté et de sécurité, ainsi qu'une coopération plus étroite dans les autres domaines présentant un intérêt commun.

Avis

Le Conseil ne formule pas de remarque quant au présent avant-projet d'ordonnance.

*
* *